



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 10 SEPTEMBRE 2018

PRESENTS (17) : Alessio André, Breton Jacques, Condat Guillaume, Corn Jean Claude, Dagand Matthieu, Ducruet Janine, Fleuret Alain, Fressonet Maxime, Gabaud Philippe, Gil Laurent, Goy Philippe, Lavorel Dominique, Muzard Jacques, Nasraoui Isabelle, Perfetti, Jean Claude, Rassat Gilles, Sanctus Pascal .

EXCUSES (5) : At Michel, Bantigny Sylvie, Combes Claudette, Gil Baptiste, Vivier Patrice.

ABSENT (1) : Jorda Jean Michel.

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 25 JUIN 2018

Aucune remarque n'étant formulée,

le compte-rendu est adopté à l'unanimité moins une abstention.

2- REPARTITION DES NOUVEAUX MEMENTOS Alpinisme UIAA

Le nouveau mémento qui ne fait pas apparaître de grandes différences avec le précédent ne sera offert gratuitement qu'aux nouveaux initiateurs.

Comme il présente un intérêt certain pour les initiateurs en formation ou pour tout pratiquant souhaitant accéder à l'autonomie et désirant améliorer sa sécurité, il sera mis en vente à prix coûtant.

Une première commande de 50 exemplaires sera effectuée auprès de la Fédération.

3 - LA GESTION DU MATERIEL TECHNIQUE

Suite aux décisions prises lors du comité directeur du 25 juin 2018 un groupe d'encadrants spécialisés a inspecté le matériel d'alpinisme du local matériel.

Suite à ce travail et afin de garantir au maximum la sécurité des pratiquants un stock important de matériel obsolète a été écarté et descendu au sous-sol. Un inventaire très précis en sera fait et communiqué à la comptabilité et au service

matériel afin de le sortir des immobilisations et de l'inventaire, puis l'ensemble de ce matériel sera mis en déchetterie.

Le groupe de travail chargé d'analyser les besoins d'acquisition de matériel nouveau doit faire rapidement des propositions d'achat, un budget spécifique sera constitué et inscrit au budget général 2019 du club.

La gestion actuelle du matériel technique n'est pas satisfaisante. Il y a trop d'interférences entre le matériel utilisé par les initiateurs pour les sorties collectives et le matériel mis à la location. Il y a aussi trop de « passages » dans le local technique et de « service libre » sans que le responsable matériel en soit toujours informé.

Aussi il est décidé que :

- L'accès au local matériel sera réglementé. Ne pourront y accéder que les personnes dûment autorisées par le responsable qui consignera le nom de l'emprunteur et tous les matériels empruntés.
- Un nouvel horaire d'ouverture du local est mis en place :
 - . 19h à 19h30 ouverture uniquement aux initiateurs organisant une sortie collective.
 - . 19h30 à 20h30 ouverture à la location.
- Le responsable du matériel, Jean Claude Perfetti fera une proposition d'un nouvel agencement du local afin de bien différencier les différents espaces consacrés au stockage du matériel : un espace pour le matériel destiné uniquement à la location, un espace alpinisme, un espace escalade...
- Ce nouveau règlement est applicable dès à présent.

Par ailleurs le marquage informatique du matériel et l'informatisation de sa gestion seront approfondis.

Il est rappelé que le prêt de matériel aux initiateurs pour des activités d'ordre privé est soumis à une affectation prioritaire aux besoins des sorties collectives et que, comme pour tout adhérent, ils verseront au club (CD 25 janvier 2016) :

- 50 % de la valeur à neuf dans le cas d'un matériel détérioré
- 100 % de la valeur à neuf dans le cas de perte de matériel.

4 - PARTICIPATION FINANCIERE DU CLUB AUX ALEAS SURVENANT LORS DES SORTIES COLLECTIVES.

Suite à une sollicitation émanant d'un pratiquant du club conduisant le minibus lors d'une sortie collective une discussion très animée s'engage :

Le club doit-il ou non dans ce cas prendre en charge les amendes pour excès de vitesse ?

La décision est mise au vote :

- . **Pour une prise en charge par le club : 0 voix**
- . **Contre une prise en charge par le club : 15 voix**
- . **Abstention : 2 voix**

Le club n'interviendra pas financièrement.

Jean-Claude Corn responsable du minibus fera une proposition d'achat d'un GPS susceptible d'améliorer le respect des limitations de vitesse en vigueur.

Est posé maintenant le problème des matériels perdus ou endommagés lors des sorties collectives.

. S'il s'agit du matériel appartenant au club le club assume la perte et le futur achat de matériel de remplacement.

. S'il s'agit de matériel privé appartenant à un pratiquant ou même à un encadrant le club n'assume aucun dédommagement ou remplacement.

Ces décisions sont prises à l'unanimité. Le club s'engage à se munir de suffisamment de matériel de conception moderne pour que l'utilisation de matériel privé soit inutile.

5 - PRESENTATION DES DONNEES COMPTABLES DE FIN DE SAISON.

Les premiers chiffres comptables de fin d'année sont très satisfaisants et font apparaître des excédents financiers annuels sur plusieurs de nos comptes. Cela demande bien sûr à être affiné en fonction de l'activité du mois de septembre.

Les comptes spécifiques par activité parviendront aux responsables d'activité au 19 septembre.

Si une activité est en excédent budgétaire l'excédent retourne au budget général. Par contre en cas de déficit, après analyse, c'est le budget général qui absorbe la différence.

6 - DIVERS.

- En contrepartie des aides que le club lui accorde Gédéon Pochat participera à l'encadrement d'une sortie trail le 30 septembre. Le club prendra en charge le coût de son affiliation à la FFME.
- De la même manière Didier Angeloz participera prochainement à une sortie des Trappeurs ou Aventuriers
- Le GEA (Groupement des Employeurs Associatifs), qui était depuis quelques années l'employeur direct de la secrétaire du club Isabelle Rabatel mise à notre disposition, cesse son activité .Nous

redevenons donc, comme par le passé, l'employeur direct de notre secrétaire. Une convention de transfert de contrat de travail à été signée entre le GEA, le club et Isabelle Rabatel lui garantissant toutes les clauses et avantages liés à son contrat d'origine (salaire, ancienneté, congés, organisme de prévoyance...)
L'établissement de sa fiche de paie sera réalisé par le SEA (Soutien à l'Emploi Associatif). Il nous en coûtera 15 euros par mois (plus 72 euros d'adhésion et de cotisation annuelle au SEA.

- L'assemblée générale aura lieu le 30 novembre 2018. A cette occasion se fera le renouvellement au sein du comité directeur. De 3 à 5 postes seront à pourvoir (toutes les décisions de retrait ne sont pas connues à ce jour). Le Président fera un appel à candidature par mail. Les candidatures devront lui parvenir 30 jours avant la tenue de l'assemblée générale. Lors de l'assemblée générale le Président souhaiterait remettre des médailles : toute bonne idée est la bienvenue.
- Dominique Lavorel responsable de l'école d'aventure, souhaiterait que les responsables d'activités lui proposent un référent par activité qui pourrait dans sa spécialité accompagner les jeunes lors des sorties en ou hors sa présence. De plus, compte tenu du nombre de bonnes candidatures, il conviendrait de créer un deuxième groupe d'aventuriers. Sollicité Guillaume Condat se dit intéressé. Cette création serait une riche avancée pour le club.
- L'escalade connaît aussi un franc succès. Là encore les déçus sont nombreux. Les inscriptions par internet « à l'accès libre » ont été complètes en 4 jours. Les cours d'escalade bien que surbookés ne répondent pas non plus loin s'en faut à la demande. Que faire ? Toutes les salles d'escalade sont saturées. Faut-il que le Caf crée son propre mur ? Le site d'escalade de la Grande Jeanne au Semnoz devient dangereux car les aménagements d'accès sont défectueux. Notre club en assure l'entretien mais il s'agit là de travaux exceptionnels qui demanderaient un effort financier particulier, au-delà des 3000 euros de subvention attribués annuellement. Une demande sera faite auprès de la mairie.
- Notre club adhère à la Carte Jeunesse mise en place par la mairie d'Annecy qui permet à des jeunes aux ressources financières limitées de bénéficier d'une aide sous forme de chèques leur permettant de s'inscrire dans des clubs sportifs.

7 - DATES DES PROCHAINES REUNIONS.

Le prochain comité directeur aura lieu le mardi 9 octobre 2018 à 19h.

Le prochain bureau le mercredi 3 octobre 2018 à 19h.

La réunion annuelle des initiateurs le mercredi 17 octobre à 19h.

André Alessio
Secrétaire Général

Alain FLEURET
Président